



## **Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 18 octobre 2013**

### **Présents**

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

### **Membres représentants des professeurs**

Dominique Grosjean, Isabelle Willems, Philippe De Bruxelles

### **Membre représentant le personnel autre que les professeurs**

Serge Gabet

### **Membre représentant des organisations syndicales**

Michel Boermans (CGSP).

### **Membre représentant les assistants**

Manon Ledune

### **Membres représentants des étudiants**

Claire Frament, Nora Boulanger Hirsch, Lisa Merleaux, Jenna Hasse, Théophile Gay-Mazas.

**Excusé :** Daniel Léon, Jeanne Cousseau, Thierry Detienne, Marcel Van Valle.

---

Ouverture de la séance vers 12h40

### **Ordre du jour :**

- ⤴ Approbation des PV du 15 septembre 2013.
- ⤴ Désignations
- ⤴ Règlement des études
- ⤴ Divers

### **Approbation du PV du 13 septembre 2013 :**

Le projet de PV est **approuvé par 8 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions.**

### **Désignations :**

- Sandrine Deegen : 15 heures conférencier type court en Montage et pratique script (montage image) pour suivi de film CIN B3.
- Yves Dorme : 15 heures conférencier type court en Montage et pratique script (montage image) pour suivi de film CIN B3.
- Marie-Hélène Dozo : 15 heures conférencier type court en Montage et pratique script (montage image) pour suivi de FFE.
- Anne-Laure Guégan : 30 heures conférencier type court en Montage et pratique script (montage image) pour suivi de 2 films CIN B3.
- Isabelle Husson : 30 heures TDD art 105 type court en Analyse appliquée aux Arts du Spectacle (Oeuvres cinématographique).
- Ronnie Ramirez : 30 heures conférencier type court en Réalisation et Production du cinéma (image) pour reportage I2 S2 (remplacement S. Koepfel)
- Gérard Rousseau : 30 heures conférencier type long en Prise et traitement du son(mixage synchrone) pour mixages 2 FFE.
- Frank Struys : 30 heures conférencier type court en Prise et traitement du son(Prise de son) pour suivi PVD gr1.
- Sébastien Tran : 15 heures conférencier type court en Prise de vue et traitement de l'image (Prise de vue) pour initiation image.
- Laurent Van Lancker : 15 heures conférencier type long en Réalisation et Production du cinéma (réalisation) pour suivi de FFE.
- Yves Vandermeeren : 15 heures conférencier type court en Prise de vue et traitement de l'image (Prise de vue) pour séminaire cadrage.
- Katty Welkenhuizen : 30 heures conférencier type long en Réalisation et Production du cinéma (Production) pour le suivi des films BA3 CIN.
- Tim Mendler : 16 heures conférencier type long – Remplacement Kommer Kleijn.

Il est convenu à l'unanimité de voter les attributions à main levée et en bloc.

Les attributions sont approuvées par **9 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.**

### **Règlement des études :**

Le texte officiel n'ayant pas encore été publié, la discussion à propos du Règlement des études est reportée à la prochaine séance. Nous recevons une copie du projet de RPE (le RGE est envoyé par email).

### **Crédits complémentaires pour les entrées en BA2, BA3 et M1**

Candidats retenus suite à valorisation de crédits et approbation des jurys :

Carole Rouquier : passage de BA3 image en BA2 RCRTV : 5 crédits.

Adriana Dafonseca : entrée en M1 TTC : 8 crédits.

Paul-Euthymios Fountas : entrée en M1 TTC : 4 crédits.

Lahbichi Khalil : entrée en M1 RTM SON : 6 crédits.

Enzo Tibi : entrée en M1 RTM SON : 6 crédits.

Il est convenu à l'unanimité de voter à main levée et en bloc.

Vote pour approbation : **unanimité.**

### **Dispenses :**

Marine Koenig et Joachim Bon, étudiants de BA3 RCRTV demandent une dispense

pour des cours de philosophie et de psychologie. Les professeurs concernés ont analysé ont été consultés et ont tous deux émis un avis favorable.

Il est convenu à l'unanimité de voter à main levée et en bloc.

Vote pour approbation : **10 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.**

**Demande de triplement :**

Damien Favreau, un étudiant qui a échoué à deux reprises en première année en option son demande l'autorisation de recommencer une troisième première.

Il est convenu à l'unanimité de procéder à un vote secret.

Vote pour l'admission pour la troisième fois en première année : **5 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention.** La demande est **refusée.**

**Cours fondamentaux :**

Nous devons choisir les cours fondamentaux, c'est à dire les cours dont la réussite est indispensable pour pouvoir bénéficier du passage à 48 crédits.

Le directeur rappelle que l'école a depuis toujours fait le choix de désigner tous les cours artistiques comme fondamentaux. Il propose de continuer de la même manière.

Ce choix est approuvé par **10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

(un membre s'est absenté avant le vote)

La réunion est close vers 14:10 heures.

Laurent Gross  
Directeur